

Somalie : la mission de l'AMISOM prorogée jusqu'au 31 mai 2019

ONU Info, 30 juillet 2018 Somalie : le Conseil de sécurité proroge le mandat de la mission de l'Union africaine de dix mois Le Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé lundi la prorogation du mandat de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2019.

Prorogée de 10 mois, la présence de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) doit permettre de continuer à réduire la menace posée par les Shebabs et d'autres groupes armés. Elle doit également permettre de poursuivre le transfert progressif des responsabilités sécuritaires aux institutions et forces de sécurité somaliennes. Cette extension du mandat de l'AMISOM est accompagnée de deux exigences : les troupes de la Mission de l'Union africaine seront réduites à 20.626 soldats d'ici la fin du mois de février 2019 et les effectifs de police comprendront au minimum 1.040 hommes et femmes. La résolution adoptée par le Conseil reconnaît que l'AMISOM est indispensable pour la sécurité en Somalie durant la transition au cours de laquelle les institutions et forces de sécurité somaliennes doivent construire leurs capacités. Elle souligne également que l'objectif est de voir les forces somaliennes prendre le relais au plus tard en décembre 2021. Présent lors de l'adoption de la résolution du Conseil, le représentant de la Somalie auprès des Nations Unies a indiqué que son pays était maintenant engagé sur la voie de la transition, dont le plan national y afférent a été adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. La Somalie envisage donc d'atteindre sa pleine souveraineté, avec le soutien de la communauté internationale, a-t-il dit, précisant qu'en vertu de ce plan, les forces de sécurité nationale devrait prendre le relais de toutes les activités de sécurité, y compris la sécurisation de la zone autour du stade de Mogadiscio. Le représentant somalien a relevé que ce plan nécessitera des années pour sa mise en œuvre. A cet effet, des partenariats seront essentiels pour assurer le succès de cette transition, notamment avec les pays contributeurs de troupes et les donateurs qui sont invités à soutenir le dispositif national de sécurité, a-t-il dit. Il s'agit pour la Somalie, a-t-il précisé, de créer un secteur de la sécurité assez solide pour permettre aux populations de vaquer paisiblement à leurs occupations sans la crainte des Shebabs.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});